

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Caldwell U.S. Dividend Advantage Fund. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Caldwell Investment Management Ltd. au 1-800-256-2441 ou au info@caldwellinvestment.com, ou visitez le www.caldwellinvestment.ca.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu			
Codes du fonds :	CWF118, CWF119	Gestionnaire du fonds :	Caldwell Investment Management Ltd.
Date de création de la série :	Le 28 mai 2015 ¹	Gestionnaire du portefeuille :	Caldwell Investment Management Ltd.
Valeur totale du fonds au 21 septembre 2018 :	56 203 538 \$	Distributions :	De revenu vers la fin de chaque mois civil, et de gains en capital nets réalisés annuellement vers le 15 décembre
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,99 % ²	Placement minimal :	500 \$ initialement, 100 \$ par la suite / 50 \$ - régime d'investissement mensuel

¹ Le fonds a été créé le 28 mai 2015 et a été initialement offert au public en tant que fonds d'investissement à capital fixe. Le 28 septembre 2018, les porteurs de parts du fonds ont approuvé la conversion du fonds en un fonds commun de placement à capital variable (la « conversion »). La conversion prendra effet vers le 15 novembre 2018. La dénomination du fonds n'a pas été changée en raison de la conversion.

² Le RFG présenté dans le présent document est valable avant la conversion. Le RFG correspond au total des frais de gestion et des charges opérationnelles du fonds. Les frais de gestion applicables aux parts de série F du fonds après la conversion sont les mêmes que ceux qui étaient applicables aux parts du fonds avant la conversion, le RFG ne sera donc pas touché par quelque changement dans les frais de gestion. Les charges opérationnelles du fonds devraient être essentiellement les mêmes avant et après la conversion. Après la conversion, Caldwell Investment Management Ltd. a l'intention de renoncer aux frais de gestion ou de les réduire, et/ou de payer pour le compte du fonds une tranche des charges opérationnelles par ailleurs payables par le fonds de sorte que le RFG du fonds de la série F ne dépasse pas 2,45 %.

Dans quoi le fonds investit-t-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres donnant droit à des dividendes d'émetteurs domiciliés aux États-Unis ou d'émetteurs dont une tranche importante des produits d'exploitation ou des bénéfices provient des États-Unis.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 21 septembre 2018. Ces placements changeront au fil du temps.

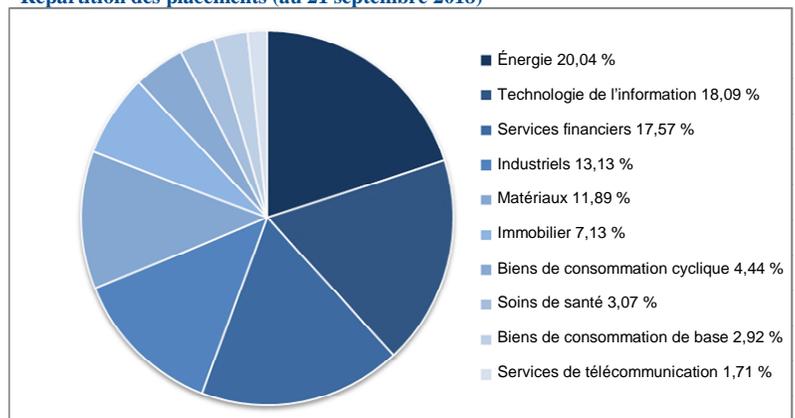
10 principaux placements (au 21 septembre 2018)

1.	Apple Inc.	5,00 %
2.	Union Pacific Corp.	4,97 %
3.	Microsoft Corp.	4,78 %
4.	Norfolk Southern Corp.	4,49 %
5.	JP Morgan Chase & Co.	4,41 %
6.	Bank of America Corp.	4,28 %
7.	Citigroup Inc.	4,26 %
8.	Canadian Natural Resources	3,73 %
9.	Occidental Petroleum Corp.	3,66 %
10.	Automatic Data Processing Inc.	3,63 %

Total en pourcentage des 10 principaux placements **43,20 %**

Total du nombre de placements **43**

Répartition des placements (au 21 septembre 2018)



Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Caldwell Investment Management Ltd. estime que la volatilité de ce fonds est de niveau moyen. Ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consulter la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un OPC?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

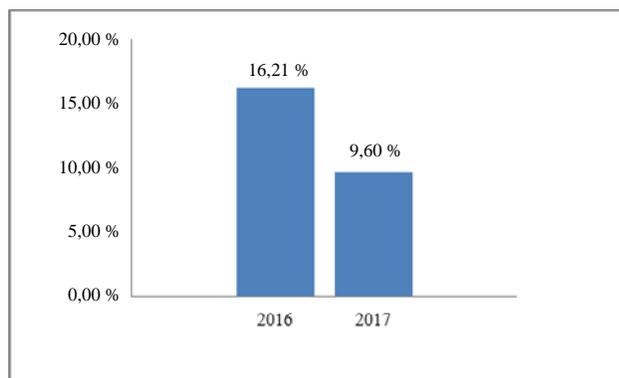


Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des deux dernières années. Les rendements sont donnés après déduction des frais. Ces frais réduisent les rendements du fonds. Les renseignements sur le rendement présentés dans le présent document sont valables avant la conversion. Après la conversion, le fonds cessera d'utiliser un effet de levier et sera assujéti aux restrictions de placement et aux pratiques applicables aux organismes de placement collectif. Le rendement du fonds aurait été différent si ces changements avaient eu lieu avant la conversion. Les frais de gestion applicables aux parts de série F du fonds après la conversion sont les mêmes que les frais de gestion qui étaient applicables aux parts du fonds avant la conversion. Les charges opérationnelles du fonds devraient être essentiellement les mêmes avant et après la conversion. Par conséquent, les frais de gestion et les charges opérationnelles du fonds ne devraient pas avoir une incidence importante sur le rendement des parts de série F du fonds après la conversion.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des deux dernières années. La valeur du fonds n'a pas diminué au cours des deux années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleurs et pires rendements sur 3 mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des deux dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,34 %	31 août 2016	Votre placement augmenterait à 1 083 \$.
Pire rendement	-8,77 %	31 juillet 2017	Votre placement chuterait à 913 \$.

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ en parts de série F du fonds depuis la date de création a maintenant 1 215 \$, ce qui équivaut à un rendement composé annuel de 6,70 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants :

- qui ont un horizon de placement à long terme
- qui recherchent des distributions mensuelles et le potentiel de croissance du portefeuille sous-jacent



Ne souscrivez pas des parts de ce fonds si vous avez un horizon de placement à court terme de moins de trois ans

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant payé varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.



Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds.

Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir. Ce fonds compte d'autres séries de parts. Les frais de chaque série de parts du fonds diffèrent. Informez-vous sur les autres séries de parts du fonds qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne s'appliquent aux parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2018, les frais du fonds s'établissaient à 3,21 % de sa valeur, ce qui correspond à 32,10 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Total annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) ³ Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des charges opérationnelles du fonds.	2,99 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) ⁴ Il s'agit des frais d'opérations du fonds.	0,22 %
Frais du fonds ³	3,21 %

³ Veuillez vous reporter à la note concernant le RFG à la première page du présent document.

⁴ Le RFO est valable avant la conversion.

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à votre société de placement à l'égard des parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	2 % de la valeur des parts que vous vendez ou échangez dans les 90 jours de l'achat. Ces frais sont versés au fonds.
Frais d'échange	Votre société de placement peut vous demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des parts d'un autre Fonds Caldwell.
Frais – série F	Les parts de série F du fonds sont destinées aux épargnants qui participent à des programmes de gestion de placement aux termes desquels ils ne sont pas tenus de payer de frais de souscription, mais qui doivent payer des frais annuels à leur représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Caldwell Investment Management Ltd. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Adresse : Caldwell Investment Management Ltd.
150, King Street West
Bureau 1702
Toronto (Ontario) M5H 1J9

Téléphone : 416-593-1798

Sans frais : 1-800-256-2441

Courriel : info@caldwellinvestment.com
www.caldwellinvestment.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.